

MF
A closer

UNIVERSITÉ de VALENCIENNES
et du HAINAUT - CAMBRESIS
SECRETARIAT GÉNÉRAL

09 JAN. 2003

ARRIVÉ
N°

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU
14 NOVEMBRE 2002

+ 5/12/2002



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Etaient présents :

Collèges Enseignants :

M.LABRAGA – M.REMIENS – M.DRAZETIC – M.LAUT
MME RAVEZ – M.DEREMETZ – M.THUILLIEZ –
M.SENEZ – MME MORLAES – M.FURMANIAK –
M SCHLEIFER – M.AVANZATO – M.PAVONE

Collège Etudiants :

M.POISSONIER – M.REMY – M.VICHY –
MLLE.CAMUS – MLLE.GUFFROY – M.BRONINX –
M.VAN BERLEERE – MLLE CACHERA

Collège AITOSS :

M. KRAUSS – M.CROCFER

Personnalités extérieures :

M.POTEAUX - M. FRANCOIS – M. ROGER
M.ALAMARTINE – M.REMY – M.SNYCKERTE –
M.NICOLAS – M.FARREYROL – M.HAEGY
M.GUILLAUME

Membres de Droit :

M. DESRUMAUX, Directeur de l' IUT

Invités :

M. DARRAS – M.JOUAN – M.HACHET – M.ROUZE
M. DEBRUILLE – M. VANDEVILLE – M. DELPORTE

Etaient excusés :

M.DULION

Ont donné pouvoir :

M.DEFRANCE à M VICHY
M. NOWICKI à M.LAUT
M. MATHIEU à M.FARREYROL
M.DESTERBECQ à M.FARREYROL

Direction

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DU 4 juillet 2002**

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

Aucune modification n' étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 4 juillet 2002 est approuvé à l' unanimité.

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

PRESENTATION DES NOUVEAUX ELUS DU COLLEGE USAGERS

Monsieur SNYCKERTE demande aux nouveaux élus étudiants de se présenter suite aux élections du 24 octobre 2002 : *la parole est donné successivement à M. POISSONNIER Ulrich, Etudiant en GMP 1^{ère} année, M. VICHY Antoine, Etudiant en GE2i 2^{ème} année, M. REMY Benjamin, Etudiant en GIM 1^{ère} année, Mlle CAMUS Pivoine, Etudiante en TC 1^{ère} année, Mlle GUFFROY Cécile, Etudiante en TC 1^{ère} année, BRONINX Geoffrey, Etudiant en GEA 1^{ère} année, VAN BERLEERE Thomas, Etudiant en GEA 1^{ère} année et Mlle CACHERA Maïté, Etudiante en OGP 1^{ère} année.*

COMMISSION DE CHOIX DE L'IUT

Monsieur SNYCKERTE présente la liste des enseignants proposée par le Conseil de Direction complétée des enseignants élus pour constituer la commission de choix de l'IUT.

Adopté à l'unanimité

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE 2002 N° 4

Monsieur le Président invite Monsieur DESRUMAUX à présenter la décision modificative budgétaire n° 4 de l'IUT dite de rattachement, d'un montant de 56 000 € dont l'unique ressource provient d'un complément de taxe d'apprentissage. En contre partie, le compte 218 « autres immobilisations corporelles » est abondé du même montant.

M. le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur cette DBM n°4 :

Contres : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

BUDGET INITIAL 2003

M. le Président demande à Monsieur DESRUMAUX, Directeur, de présenter le budget initial 2003.

FORMATION INITIALE

Le budget 2003 s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de **2.828.083 €** contre **2.122.326 €** pour l'exercice 2002. Cette augmentation est due à la prise en charge, dès le budget initial, de la dotation aux amortissements pour 682.083 € dont 133.348 € de reprise de subventions.

Comme pour les années précédentes, aucune recette en équipement n'a été inscrite, seule la capacité d'autofinancement résultant du montant net des amortissements figure au titre des recettes d'équipements soit **548 755 €**.

a) Pour le budget Direction, une somme de **2.379.245 €** dont **278.735 €** en équipement permettra d'assurer le paiement notamment :

- Des cours complémentaires pour **686.115 €**
- Des salaires indiciaires pour contractuelles d'un montant de **30 000 €**
- Des vacations pour charges administratives et techniques pour **40 000 €**
- Des surveillances d'examen pour **35 000 €**
- La participation forfaitaire à l'uvhc pour **335.400 €**
- Les dépenses diverses de fonctionnement : *fournitures administratives, assurances, abonnements, campagnes de communication nationale,*



7 départements
GMP / GE 2i / GIM / MPh
/ OGP / GEA / TC / GMP /
GE 2i / GIM / MPh / OGP /
GEA / TC / GMP / GE 2i /
GIM / MPh / OGP / GEA /
TC / GMP / GE 2i / GIM /
MPh / OGP / GEA / TC /
Formations Apprentissage
Formation Continue

Insitut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTRE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Sont ensuite détaillés les différents Centres de Responsabilités (CR) associés aux 8 départements de formation aux DUT, les 3 Licences Pro, et les 3 diplômes européens (le DEET, le DEMI et le DICC).

M. le Président remercie les différents intervenants et demande à ce qu'on passe au vote du budget 2003 :

CONTRES : 0
ABSTENTIONS : 0
ADOPTE A L'UNANIMITE



Remarque : Suite au contrôle de la Cour des Comptes Européenne sur les actions de Formation Continue percevant du Fonds Social Européen (FSE) pour les actions relevant de l'Objectif 1, postérieurement au conseil de l'IUT sur l'élaboration du budget 2003, le conseil de Gestion du Service Commun de Formation Continue a décidé de proposer au Conseil d'Administration de l'Université du 18 décembre 2002 d'ouvrir dans le logiciel NABUCO des centres de responsabilités (CR) par Formation pour mieux répondre à la vérification des dépenses faites par Actions et faisant l'objet de convention. Avec l'accord du Conseil de Direction de l'IUT, les CR ont donc été redivisés pour la Formation Continue et les crédits votés ont été reventilés sans modifier bien évidemment les 3 masses fondamentales (Fonctionnement, Personnel, Equipement) sur le total du secteur Formation Continue.

Ins
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

SUBVENTIONS

M. le Président demande au conseil de se prononcer également sur le vote du tableau des subventions accordées par la Direction et certains départements pour un total de **13.800 €**.

On passe au vote des subventions :

Contres : 0
Abstentions : 0
ADOPTE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS SUR LA RENTREE 2002/2003

M. DESRUMAUX demande aux membres de prendre connaissance des 2 documents qui ont été distribués :

- une fiche relative aux nombres d'étudiants de l'IUT de Valenciennes, département par département pour la rentrée 2002 qui montre à ce jour une baisse de 3,75 % du nombre d'étudiants par rapport à l'année 2001.
- Les résultats de l'enquête nationale faite par les directeurs d'IUT sur les effectifs de 1^{ère} année et d'année spéciale par IUT et par spécialité qui montre un nombre d'inscrits stable, une baisse des candidats de 6,9% contre 6,4% l'an dernier et une baisse de plus de 11% des inscrits en Année Spéciale.

Remarque : Une note d'information complémentaire établie par le Ministère sur les effectifs des IUT en 2001-2002 est jointe au compte rendu.

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

ELECTION DU DIRECTEUR DE L'IUT

Monsieur SNYCKERTE donne lecture de l'article 15 des statuts concernant le Directeur de l'IUT. ; il précise que par lettre en date du 1^{er} octobre 2002, Monsieur DESRUMAUX a fait appel à candidatures et que Monsieur DESRUMAUX achevant son 2^{ème} mandat ne peut pas faire un 3^{ème} mandat consécutif.

Deux candidatures sont parvenues : Monsieur ROUZE, Monsieur DEBRUILLE respectivement chefs des départements GEA et GIM.

Après s'être assuré qu'il n'y avait pas d'autre candidature, Monsieur SNYCKERTE propose de passer à l'audition des candidats, ensuite les membres du conseil poseront des questions et un éventuel débat suivra avant de passer au vote. Les candidats s'étant entendu sur l'ordre de passage, Monsieur ROUZE se présente (voir document joint) ensuite Monsieur DEBRUILLE se présente (voir document joint)

Après avoir entendu les candidats, Monsieur SNYCKERTE demande aux membres du Conseil s'ils ont des questions à poser aux 2 candidats.

Monsieur DEREMETZ demande aux candidats de présenter leur projet en matière de relations internationales.

Monsieur DRAZETIC demande la position des candidats par rapport aux ERT (Equipe de Recherche Technologique)

Monsieur HACHET demande aux deux candidats leur point de vue quant au nouveau cursus de Licence Professionnelle en 6 semestres d'un point de vue pédagogique et d'autre part souhaite connaître l'organisation des départements actuels de l'IUT dans ce nouveau cursus.

Monsieur VANDEVILLE souhaite connaître l'évolution du service Formation Continue par rapport au service Apprentissage.

Mademoiselle GUFFROY demande la principale motivation des candidats et qu'elle sera la première décision prise en tant que Directeur.

Monsieur ROGER demande aux candidats s'ils ont l'intention de développer les contacts avec les partenaires locaux voir même transfrontalier d'autre part, il souhaite connaître la position des candidats quant au développement des antennes de Maubeuge et Cambrai.

Monsieur HACHET rappelle que 50% de l'activité relations internationales de l'UVHC provient de l'IUT et demande quels moyens les candidats vont mettre en œuvre afin que la maîtrise des relations internationales de l'IUT reste au sein de l'IUT.

Après avoir répondu à l'ensemble des questions, les candidats sont invités à se retirer afin que le conseil puisse passer au vote.

Après dépouillement le résultat est le suivant :

Sur 37 votants : Jean-Pierre ROUZE : 20 voix
Jean-Yves DEBRUILLE : 15 voix
Bulletins blancs : 2

Monsieur SNYCKERTE, rappelle que le candidat, pour être élu, doit obtenir la majorité des membres composant le conseil soit 21 voix et invite le conseil à se prononcer de nouveau (2^{ème} tour)



Ins...
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Sur 37 votants : Jean-Pierre ROUZE : 20 voix
Jean-Yves DEBRUILLE : 17 voix

Monsieur SNYCKERTE, après avoir entendu les suggestions des membres du Conseil et compte tenu des résultats propose de se revoir le **5 décembre 2002** pour reprendre ce seul point de l'ordre du jour.

La séance est levée à 20 heures

CONSEIL DU 5 DECEMBRE 2002

Etaient présents :

Collèges Enseignants :

M.LABRAGA – M.REMIENS – M.DRAZETIC – M.LAUT
MME RAVEZ – M.DEREMETZ – MME MORLAES –
M.FURMANIAK – M SCHLEIFER – M.AVANZATO –
M.PAVONE

Collège Etudiants :

M.POISSONIER – M.REMY – M.VICHY –
MLLE.CAMUS – MLLE.GUFFROY – M.VAN
BERLEERE – M.FLIPE – M.DEFRANCE – MLLE
CACHERA

Collège AITOSS :

M. KRAUSS – M.CROCFER

Personnalités extérieures :

M.POTEAUX - M. FRANCOIS – M. ROGER
M.ALAMARTINE–M.SNYCKERTE–M.NICOLAS-
M.FARREYROL–M.HAEGY–M.NOWICKI.
M. DESTERBECQ.- M.MATHIEU

Membres de Droit :

M. DESRUMAUX, Directeur de l' IUT

Invités :

M. DARRAS –M.HACHET – M.ROUZE
M. DEBRUILLE – M. VANDEVILLE – M. DELPORTE

Etaient excusés :

M.DULION –M.BRICOUT- M JOUAN

Ont donné pouvoir:

M.REMY à M SNYCKERTE
M. GUILLAUME à M.FARREYROL
M. THUILLIEZ à Mme MORLAES
M.SENEZ à Mme RAVEZ
M. BRONINX à VAN BERLEERE

Monsieur SNYCKERTE ouvre la séance et présente d'une part, Monsieur DESTERBECQ, Directeur de la Société CEREC, personnalité du secteur secondaire désignée à titre personnel et d'autre part, Monsieur FLIPPE, étudiant élu représentant le département GE2i.



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur SNYCKERTE invite les candidats à s'exprimer successivement et demande aux membres du Conseil s'ils ont des questions à poser aux candidats.

Monsieur ROUZE demande à prendre la parole et indique que les candidats ont convenu de se retirer s'ils arrivent en deuxième position. Monsieur DEBRUILLE confirme.

Aucune question n'est demandée, les candidats sont invités à quitter la salle pour laisser le conseil délibérer et voter à bulletins secrets.

Après dépouillement sur les 38 votants, le résultat est le suivant :

Jean-Pierre ROUZE : 19 voix
Jean-Yves DEBRUILLE : 18 voix
Bulletin blanc : 1

Aucun candidat n'ayant atteint les 21 voix, monsieur SNYCKERTE demande une suspension de séance.

La séance reprend et Monsieur SNYCKERTE invite le conseil à repasser aux isolements sachant qu'il n'y a plus de bulletins au nom de DEBRUILLE mais uniquement des bulletins blancs et des bulletins au nom de ROUZE.

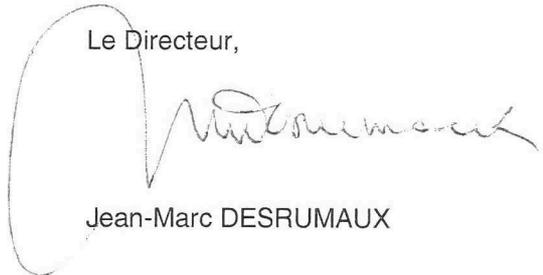
Après dépouillement le résultat est le suivant :

Jean-Pierre ROUZE : 21 voix
Bulletins blancs : 17

Après avoir proclamé le résultat et fait rentrer les deux candidats, Monsieur SNYCKERTE félicite Monsieur Jean-Pierre ROUZE, nouveau Directeur de l'IUT à compter du 11 janvier 2003.

La séance est levée à 19 heures.

Le Directeur,



Jean-Marc DESRUMAUX



IUT
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS
ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE